

**GODEFROI DE  
BOUILLON ET LES  
ASSISES DE JÉRUSALEM**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649772827

Godefroi de Bouillon et les Assises de Jérusalem by Francis Monnier

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**FRANCIS MONNIER**

**GODEFROI DE  
BOUILLON ET LES  
ASSISES DE JÉRUSALEM**



# GODEFROI DE BOUILLON

ET

## LES ASSISES DE JÉRUSALEM

AVEC DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR M. FRANCIS MONNIER

Éditeur.

r.

Lesdits.



PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE DIDIER ET C<sup>o</sup>, ÉDITEURS

Quai des Augustins, 35

1874

CPL 242.6

Harvard College Library  
Rust Collection  
Gift of J. Randolph Coolidge  
and Archibald Cary Coolidge  
Feb. 28, 1920.

A TOI

*Ma chère et sainte Mère*

TOUJOURS A TOI

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent and reliable data collection processes to support informed decision-making.

3. The third part of the document focuses on the analysis and interpretation of the collected data. It discusses the various statistical and analytical techniques used to identify trends, patterns, and insights from the data.

4. The fourth part of the document discusses the application of the analyzed data to various organizational functions. It highlights how the insights derived from the data can be used to optimize processes, improve performance, and inform strategic planning.

5. The fifth part of the document discusses the challenges and limitations of data analysis. It highlights the need for careful consideration of the quality and reliability of the data, as well as the potential for bias and error in the analysis process.

6. The sixth part of the document discusses the future of data analysis and the role of emerging technologies. It highlights the potential of artificial intelligence, machine learning, and big data to revolutionize the way organizations collect, analyze, and use data.

7. The seventh part of the document discusses the ethical implications of data analysis. It highlights the need for organizations to be transparent about their data collection and analysis practices, and to ensure that the data is used in a responsible and ethical manner.

8. The eighth part of the document discusses the importance of data security and privacy. It highlights the need for organizations to implement robust security measures to protect their data from unauthorized access and disclosure.

9. The ninth part of the document discusses the role of data in driving innovation and growth. It highlights how the insights derived from data analysis can be used to identify new opportunities, develop new products, and improve customer experiences.

10. The tenth part of the document discusses the importance of data literacy and skills. It highlights the need for organizations to invest in training and development programs to ensure that their employees have the necessary skills to effectively use data in their work.



---

GODEFROI DE BOUILLON  
ET  
LES ASSISES DE JÉRUSALEM.

---

I

SOMMAIRE :

Les véritables Assises de Jérusalem ou *Lettres du Sépulcre* faites par Godefroi de Bouillon sont perdues depuis 1187. — Elles ne se sont conservées que sous une forme orale et en se transformant. — En 1255, Jean d'Ibelin, baron de Jaffa, en fait une première rédaction remplie d'éléments étrangers aux deux *Chartes* primitives de Godefroi. — Histoire de Jean d'Ibelin. — Il est l'auteur des *Assises de la Haute-Cour*, mais il n'est pas l'auteur des *Assises de la Cour des Bourgeois* : preuves. — Nouveaux remaniements des *Assises* dans l'Assemblée des seigneurs de Chypre, à Nicosie le 3 novembre 1369. — Cette rédaction, s'étant encore perdue, une commission, nommée par le gouvernement vénitien, en refait une autre en 1531. Cette rédaction de 1531 est la seule qui puisse faire autorité. Pourquoi ? — Les sept manuscrits connus qui renferment les *Assises*. — Editions des *Assises* : René Chopin, le P. Labbe, Ducange, la Thaumassière, M. Kausler, M. Victor Fouché, M. Beugnot. — Objet de cette étude : revenir aux véritables *Lettres du Sépulcre* telles qu'elles avaient été rédigées par Godefroi de Bouillon.

I. — Les *Assises de Jérusalem* ou plutôt les *Lettres du Sépulcre* (1), telles qu'elles furent rédigées sous Godefroi de

(1) *Mss. de Venise*, Bibliothèque Nationale, f. fr. 12206.

Bouillon sont depuis longtemps perdues. Elles disparurent à la prise de Jérusalem par Saladin ou Salah-Eddin en 1187 (1). Mais, même sous les rois de Jérusalem, on ne les connaissait guère, suivant Guillaume de Tyr, que sous une forme orale et comme des usages traditionnels (2); et elles allèrent ainsi s'augmentant et se transformant, même après la prise de la Ville-Sainte pendant près de deux siècles et demi dans les autres villes de la Palestine. Vers le milieu du xiii<sup>e</sup> siècle, Jean d'Ibelin, seigneur de Chypre et possesseur de grands domaines dans cette partie de la Terre-Sainte, qui appartenait encore aux chrétiens, rédigea et commenta ces divers usages dans un ouvrage qu'il intitula *Assises de Jérusalem* et qu'on a coutume de regarder comme un code, tandis qu'il n'est en réalité qu'un ouvrage de droit sur cette matière (3).

II. — La famille de ce Jean d'Ibelin était d'origine française comme la plupart des grandes familles d'outre-mer. Il était le cinquième descendant de Balian de Chartres, fils de Guilin ou Guillaume, comte de Chartres, et qui avait passé la mer avec dix chevaliers à son service, pour chercher fortune en Orient au temps du roi Foulques d'Angers. Pour se l'attacher, avec ses dix chevaliers, ce prince lui avait donné la belle terre d'Ibelin, d'où la famille qu'il fonda avait tiré son nom (4). Cette famille s'élevait toujours par son habileté dans les négociations diplomatiques et par ses exploits sur tous les

(1) *Mss. de Venise*, Bibliothèque Nationale, ch. cclxxxi.

(2) *Historia rerum etc.*, édita a venerabili Willermo, Tyrensi archiepiscopo, liv. XVI, ch. II, et liv. XIX, ch. II.

(3) *Historiens des Croisades*, t. II, ch. vi; *Lignages deçà mer*, La Thaumassière, p. 227.

(4) Bustron, *Commentarii de Cipro*, mss., p. 50. Ibelin est le Jahne de la Bible, plus tard Jamma, Yebna, à trois lieues de Ramélé, au sud-ouest, et sur un ruisseau du même nom.

champs de bataille de l'Orient, Johan ou Jean II d'IBelin, celui dont nous parlons, était devenu comte de Jaffa et d'Ascalon, seigneur de Baruth et de Ramlé, alors Rama, vers 1230. Maître de la plus riche des quatre grandes baronies de la Palestine, Jean d'IBelin avait le premier rang dans ce pays depuis la chute des rois de Jérusalem. Fort jeune encore, il avait pris une part active à la guerre que sa maison soutenait alors contre l'empereur Frédéric II, et il avait fait preuve du plus grand courage au siège de Baruth, à Casal-Imbert et à la bataille de Nicosie, où, après avoir poursuivi avec vigueur l'arrière-garde de l'armée lombarde, il l'avait réduite à capituler. C'est en récompense de ces faits d'armes que Henri, roi de Chypre l'avait créé baron de Jaffa et comte d'Ascalon. En 1248, le haut baron avait amené un renfort considérable et brillamment armé à saint Louis sous les murs de Damiette, et, après la mise en liberté de ce prince, il avait hardiment opiné dans le conseil pour que les croisés n'abandonnassent pas la Terre-Sainte, même après la mort de la reine Blanche (1). Enfin, en 1283, il avait donné l'hospitalité à saint Louis dans son château de Jaffa, quand ce prince était venu réparer la citadelle de la ville ; et il avait mis lui-même avec ses hommes d'armes la main aux travaux, en imitant le roi de France. Après le départ de saint Louis, sans désespérer jamais de voir les chrétiens reprendre la cité de David, le vieux seigneur avait compris que du moins la plus grande partie de sa vie active était achevée, et, suspendant au dessus de son foyer son armure de chevalier, il avait vécu retiré dans son château de Jaffa, livré désormais aux travaux de la paix comme il avait voué les jours de sa jeunesse

(1) Joinville, *Histoire de saint Louis*, ch. xxxiv, édit. de M. Natalis de Wailly, p. 104.